

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Deux nouvelles de Rome. — III Basilique de Montréal. — IV Des basiliques (à suivre). — V Sanctuaire de la réparation. — VI La *schola* paroissiale. — VII Exhumation du corps de la vénérable servante de Dieu Bernadette Soubirous. — VIII Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Vêtue et profession religieuse. — IX Prières des Quarante-Heures.

**AU PRONE**

Le dimanche 15 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité<sup>1</sup>;

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave;

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique.<sup>2</sup>

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 19 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 15 juin

Fête de la **SAINTE-TRINITE**, double de 1e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Note. -- On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête Dieu (cette année, le jeudi, 19 juin), mais on doit s'efforcer de le faire.

<sup>1</sup> Pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, indulgence plénière, pourvu qu'ils se *confessent*, *communient* et *prient* aux intentions du pape (1er juin 1906).

<sup>2</sup> Pour le triduum eucharistique, indulgences: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se *confessent*, *communient* et *prient*, pour le pape, b) pour ceux qui font la *communton générale*, le dernier jour, pourvu qu'ils *prient* aux intentions du pape (10 avril 1907).